Formation diplômante
Niveau 4

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL
Aménagements Paysagers (BAC PRO AP)



Formation en alternance
(sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation)

RNCP 38857

EPL Support - Campus Agrilyon Vert - EPLEFPA Lyon-Ecully-Dardilly

CFPH Lyon-Ecully
13 Avenue de Verdun 69130 Ecully
Des cours sont également dispensés au Lycée Horticole de Dardilly

- Formation prise en charge par l'organisme financeur (OPCO ou collectivités) dont dépend l'entreprise : de 5 400€ à 6 854€ (Montants maximaux annuels en 2025)
- Aucun coût de formation pour l'apprenti

Suivant le calendrier d'alternance
2 semaines formation / 2 semaines entreprise en moyenne

- Sur trois ans, de la seconde à la terminale : 1 880h, soit 55 sem. en centre et 3 570h, soit 102 sem. de 35h en entreprise/ collectivité (en moyenne).
- Sur deux ans, de la première à la terminale : 1 350h, soit 40 sem. en centre et 2 196h soit 64 sem. de 35h en entreprise/ collectivité.)

Objectifs de la formation

Ce bac pro donne les compétences pour réaliser un chantier d'aménagements paysagers, qu'il s'agisse de travaux d'entretien ou de création d'espaces verts, de jardins, en gardant en perspective la dimension écologique.

La formation permet d'acquérir des compétences dans le domaine du bâtiment et des travaux publics pour réaliser du terrassement, de la maçonnerie paysagère (rocailles, dallages), ou encore des travaux de préparation des sols et les plantations et semis. Le bachelier est aussi préparé à utiliser des matériels et des agroéquipements, à les régler et à les entretenir.

Processus d'admission

1. Vous pouvez déposer votre candidature en ligne sur la plateforme Hub3E en remplissant le formulaire d'inscription (bouton "s'inscrire" en haut de la page) N'hésitez pas à joindre le 04 78 33 46 12 si vous rencontrez le moindre problème
2. Vous êtes ensuite reconctaté par téléphone pour un entretien administratif
3. Puis, nous réalisons entretien individuel pédagogique en présentiel
4. Signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

Autres voies de formation proposées par le CFPH

- Validation de Acquis de l'Expérience (VAE)

Public - Prérequis

La formation sous contrat d'apprentissage s'adresse à un public âgé de 15 ans à 29 ans révolus à la signature du contrat d'apprentissage (sans limite d'âge pour les candidats ayant une RQTH.
https://www.education.gouv.fr/se-former-par-l-apprentissage-2216

Recrutement après une classe de 3ème ou directement après la 2nde Professionnelle, générale ou technologique, ou après un CAPA Jardinier Paysagiste. Il est possible de suivre cette formation sous contrat de professionnalisation pour les publics suivants :

- De 16 à 25 ans révolus (26 ans moins un jour) pour compléter la formation initiale
- De 26 ans et plus pour les demandeurs d'emploi

Sans condition d'âge pour les personnes qui perçoivent le RSA, l'ASS ou l'AAH et pour les personnes sortant d'un contrat unique d'insertion (CUI).

Les prérequis sont :

- Avoir terminer son cycle de 3ème
- Avoir signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Le BAC PRO en 1 an s'adresse à un public ayant déjà obtenu un diplôme de niveau 4 minimum et ayant signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Rémunération - financement

L'alternant est rémunéré selon une grille de salaire définie. Sa rémunération dépend de son âge et de l'année de formation et représente un pourcentage du SMIC.
Le coût de la formation est pris en charge par l'opérateur de compétences de l'entreprise.

Modalités d'évaluation

L'examen baccalauréat professionnel prend en compte la formation en milieu professionnel. Il est organisé par combinaisons entre :
- des épreuves ponctuelles terminales : quatre épreuves terminales écrites dont une épreuve terminale orale à partir d'un dossier en lien avec les activités en entreprise,
- et des épreuves évaluées par contrôles certificatifs en cours de formation (CCF) : pratique explicitée, écrites et orales.

Contenu de la formation

Capacités générales

C1.1 - Interpréter des faits en s'appuyant sur une démarche scientifique : biologie ecologie-physique chimie
C1.2 - Étudier un phénomène social ou professionnel à l'aide de données notamment en nombre : informatique
C1.3 - Exploiter la modélisation d'un phénomène : Mathématique
C2.1 - Analyser l'information : documentation
C2.2 - Elaborer une pensée construite : histoire geographie
C2.3 - Formuler un point de vue argumenté et nuancé : lettres
C3.1 - Exprimer ses aspirations dans une culture commune : Education socio-culturelle
C3.2 - Positionner son projet professionnel
C3.3 - Communiquer avec le monde : anglais
C4.1 - Développer un mode de vie actif et solidaire : sport
C4.2 - C4.3- Mettre en œuvre un projet collectif et conduire une analyse réflexive de son action

Capacités professionnelles

C5 - Réaliser des choix techniques dans un chantier d'aménagement paysager
C6 - Assurer la conduite d'un chantier d'aménagement paysager
C7.1 - Réaliser des travaux de préparation et de mise en place des végétaux
C7.2 - Réaliser des travaux d'entretien de la végétation
C8 - Réaliser des travaux de préparation et de mise en place d'infrastructures
C9 - S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

Les + de la formation

- Pôle d'excellence régional paysage Auvergne Rhône-Alpes
- Passage du SST, du Certiphyto, initiation à la conduite d'engin
- Travaux pratiques sur des chantiers extérieurs et sur site
- Travaux pratiques sur les plateaux techniques du CFPH

Métiers visés

- Chef d'équipe d'entretien des espaces verts
- Chef d'équipe paysagiste
- Jardinier/ jardinière
- Jardinier/ jardinière paysagiste
- Ouvrier/ ouvrière d'entretien des espaces verts
- Ouvrier/ ouvrière des espaces verts

Poursuite d'études

Ce BAC PRO agricole débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études, en 1 an en CS, en 2 ans BTS, notamment dans les formations suivantes :

- **BTSa Aménagements Paysagers**
- **BP Responsable d'Entreprise Agricole**
- **CAPa Métiers de l'Agriculture**

Centre de Formation et de Promotion Horticole d'Ecully
13 avenue de verdun 69130 Ecully
cfppa.ecully@educagri.fr
0478334612
https://www.agri-lyon-dardilly-ecully.fr/

Pour plus d'infos sur la formation scanner le QR code ou rdv sur notre site web

Le Centre de Formation et de Promotion Horticole – 13 Avenue de Verdun – 69130 Écully. Ne pas jeter sur la voie publique. Novembre 2026